



Module 2. Intervention citoyenne : quand la population crée le changement

GOUVERNEMENTS, CITOYENNES ET CITOYENS : UNIS POUR LE CHANGEMENT

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 60 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Explorer les droits et les responsabilités des personnes au Canada et démontrer son sens civique au travers de gestes concrets.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 2 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Avoir complété le Module 1 — Le rôle et les responsabilités des gouvernements dans les enjeux de société

Notes : Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Soutien aux élèves

Lorsqu'une discussion affecte vos élèves :

Jeunesse, J'écoute offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L'élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Domaines
5 ^e	Études sociales, de la 1 ^{ère} à 6 ^e année	B. Communauté et environnement : l'action gouvernementale et citoyenne (B2.2, B3.1)

A. J'ai une voix !

A.1. Mon droit de contribuer au changement

1. Lire avec les élèves la section **A.1** de la **Fiche de l'élève**.
2. Animer une discussion à partir des questions suivantes :



Pistes de discussion

- Selon toi, qu'est-ce qu'un droit?
 - Qu'est-ce qui protège ou garantit ces 3 droits?
 - Selon toi, est-ce que tout le monde sur la planète a ces droits?
 - Est-ce que la liberté d'expression permet de dire n'importe quoi, n'importe quand? Explique.
 - Selon toi, de quelle façon la liberté d'expression peut enfreindre la loi?
 - Comment peux-tu exprimer ton opinion de façon respectueuse et efficace?
 - Comment un rassemblement peut-il aider à faire changer les choses?
 - Selon toi, est-ce qu'il y a des règles à respecter quand on veut faire un rassemblement? Pourquoi?
 - Pourquoi est-ce important de rester pacifique quand on fait une manifestation ou un rassemblement?
 - Selon toi, pourquoi certaines personnes ne vont pas voter?
 - Selon toi, est-ce que tu devrais avoir le droit de voter avant 18 ans? Pourquoi?
-



Pour aller plus loin

- Présenter la vidéo « Les libertés fondamentales au Canada » de CliquezJustice.ca :
<https://www.youtube.com/watch?v=2bC1RUDto2c> (5min06)
- Lire l'article « Liberté d'expression : peut-on vraiment tout dire? » de CliquezJustice.ca : <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/liberte-d-expression-peut-vraiment-tout-dire>
- Lire l'article « Droit de vote » de CliquezJustice.ca :
<https://cliquezjustice.ca/dossiers-speciaux/droit-de-vote>
- Lire l'article « Comment manifester en toute légalité » de CliquezJustice.ca : <https://cliquezjustice.ca/dossiers-speciaux/comment-manifester-en-toute-legalite>

A.2. Mes droits en action

1. Inviter les élèves à compléter l'exercice de la section **A.2 de la Fiche de l'élève** en groupe de 2.
2. Corriger l'exercice en groupe-classe.



Corrigé

- **Camille et ses collègues de classe créent un club à l'école pour la protection des abeilles. Ils organisent une rencontre dans le gymnase pour parler de leurs idées.**
 - Droit de rassemblement pacifique et d'association. Les élèves se réunissent pacifiquement pour parler d'une cause qui leur tient à cœur.

- **Les parents de Samia ont voté pour choisir un nouveau maire pour leur ville.**
 - Droit de vote. Les parents participent à une élection pour choisir un représentant municipal.
- **Un groupe d'élève se rassemble devant l'école avec des affiches pour demander une meilleure cour de récréation.**
 - Droit de rassemblement pacifique et d'association. Les élèves manifestent pacifiquement pour demander un changement.
- **Dans son cours d'arts plastiques, Jamil fait une affiche qui dénonce le gaspillage d'eau. Il affiche son dessin sur le babillard à l'entrée de l'école.**
 - Liberté d'expression. Jamil utilise son dessin pour partager son opinion sur un enjeu important.
- **Maxime écrit un article dans le journal de l'école pour parler de l'importance de recycler.**
 - Liberté d'expression. Elle utilise une plateforme publique pour partager ses idées avec les autres.
- **Lors d'un débat en classe, Liam dit qu'il n'est pas d'accord avec une nouvelle règle à l'école. Il explique son opinion calmement.**
 - Liberté d'expression. Liam partage son opinion respectueusement, ce qui est protégé par la Charte.



Pour aller plus loin

- Animer une courte activité de débat pour pousser les élèves à développer leur jugement et leur capacité à s'exprimer avec respect. Exemples de question de débat : Est-ce qu'on devrait interdire les téléphones cellulaires à l'école ? Les élèves devraient-ils avoir le droit d'utiliser l'intelligence artificielle pour faire leurs devoirs ? Est-ce mieux d'apprendre avec un livre en papier ou une tablette intelligente?
 - Simuler une élection démocratique en classe en proposant 3 idées de projets de classe (exemples : journée thématique, aménagement d'un coin lecture...). Chaque élève reçoit un bulletin de vote. Après le scrutin, annoncer le projet élu.
 - Demander aux élèves de se placer en petits groupes et de choisir une cause qui leur tient à cœur. Inviter les élèves à produire une affiche, inventer un slogan ou organiser une marche pour promouvoir leur cause.
 - Demander aux élèves d'écrire une idée, un souhait ou un message (respectueux) qu'ils veulent partager avec le reste de l'école sur une grande affiche. Afficher les messages des élèves dans l'école.
-

B. J'agis !

B.1. L'action individuelle

1. Lire la section **B.1** de la **Fiche de l'élève** avec les élèves.
2. Animer une discussion à partir des questions suivantes :



Pistes de discussion

- Pourquoi crois-tu que ces 2 jeunes Canadiennes ont décidé d'agir?
 - Est-ce que tu te sens capable de faire quelque chose toi aussi pour aider ta communauté? Quoi?
 - Qu'est-ce que tu as appris en découvrant ces 2 personnes?
 - Penses-tu qu'une seule personne peut faire une différence? Explique.
 - Comment peux-tu encourager d'autres jeunes à agir pour améliorer leur communauté?
 - Pourquoi est-il important de s'impliquer dans sa communauté, même quand on est jeune?
 - As-tu des modèles importants dans ta vie qui t'encouragent ou démontrent l'impact et l'importance de s'impliquer? Qui sont-ils?
-

B.2. Une héroïne ou un héros de ma communauté

1. Inviter les élèves à compléter l'exercice de la section **B.2** de la **Fiche de l'élève**.



Conseil d'adaptation

- Inviter les élèves à faire une brève présentation de la personne choisie devant le reste de la classe.
 - Créer un mur des héroïnes et héros locaux en demandant à l'ensemble des élèves de faire une affiche sur la personne choisie et les afficher dans l'école.
-

B.3. Les mouvements sociaux

1. Lire la section **B.2** de la **Fiche de l'élève** avec les élèves.
2. Inviter les élèves à compléter l'exercice de la section **B.3** de la **Fiche de l'élève**.



Corrigé

- **Nomme 3 mouvements sociaux que tu connais. (Exemples)**
 - *Fridays for Future* (protection de l'environnement), *Idle No more* (droits des autochtones), *Stop Hate for Profit* (Lutte contre la désinformation et la haine en ligne), Action Climat Ottawa (protection de l'environnement)...
- **Nomme 3 actions que des individus peuvent faire ensemble dans le cadre d'un mouvement social. (Exemples)**
 - Faire une manifestation, faire une pétition, créer une campagne ou un *hashtag* sur les réseaux sociaux,...





Pour aller plus loin

PROJET

- Inviter les élèves à se séparer en petits groupes. Chaque groupe choisit une cause qui lui tient à cœur et élabore un plan d'actions concrètes que leur mouvement peut entreprendre pour soutenir la cause.
 - Inviter chaque groupe à trouver un nom et un slogan pour leur mouvement.
 - Inviter chaque groupe à présenter son plan d'action au reste de la classe.
 - Inviter les élèves à voter pour le plan d'action qu'ils veulent mettre en œuvre.
 - Appuyer les élèves dans la mise en œuvre du plan d'action en les accompagnant dans la planification concrète des étapes : ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes, ce qui nécessite une autorisation ou l'aide d'adultes.
 - Prévoir des moments réguliers de suivi.
-

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

Loi, Loi constitutionnelle de 1982 (Canada).

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2025 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario